



DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIEE EN VERTU DU TRAITE DE COOPERATION EN MATIERE DE BREVETS (PCT)

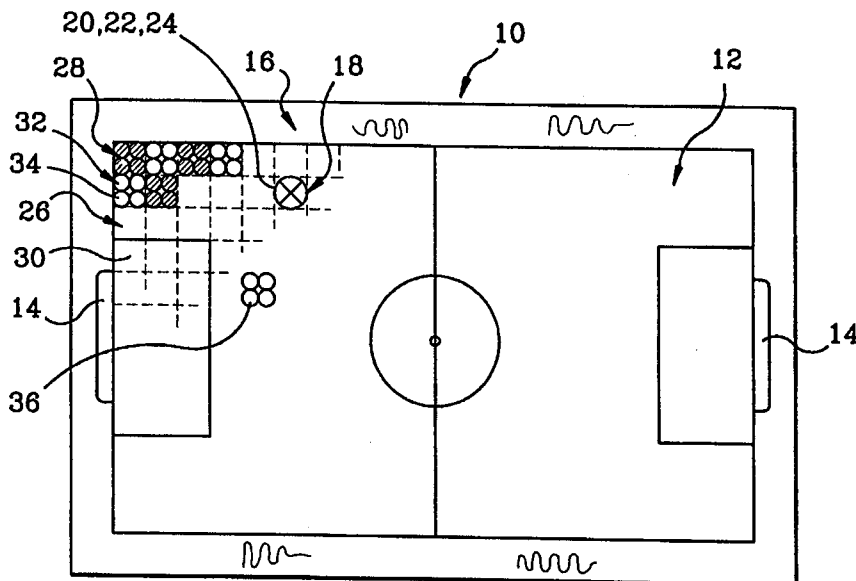
<p>(51) Classification internationale des brevets ⁶ : A63F 3/00</p>	<p>A1</p>	<p>(11) Numéro de publication internationale: WO 99/29379 (43) Date de publication internationale: 17 juin 1999 (17.06.99)</p>
<p>(21) Numéro de la demande internationale: PCT/FR98/02601 (22) Date de dépôt international: 2 décembre 1998 (02.12.98) (30) Données relatives à la priorité: 97/15576 4 décembre 1997 (04.12.97) FR (71) Déposant (pour tous les Etats désignés sauf US): UNTIL [FR/FR]; N° 109 – RN 209 Le Bois de L'Eau, Espinasse Vozelle, F-03110 Escurrolles (FR). (71)(72) Déposants et inventeurs: LEMALE, Laurence [FR/FR]; 19, rue Capeyron, F-33200 Bordeaux (FR). TSHITA-MBWE, Clément [FR/FR]; 11, rue Pierre Brossolette, F-33310 Lormont (FR). ESSALMI, Mohamed [FR/FR]; 3, rue Espéranto, F-33310 Lormont (FR). (74) Mandataire: POUCHUCQ, Bernard; Cabinet Thebault, 111, cours du Médoc, F-33300 Bordeaux (FR).</p>		<p>(81) Etats désignés: AL, AU, BA, BB, BG, BR, CA, CN, CU, CZ, EE, GE, HR, HU, ID, IL, IS, JP, KP, KR, LC, LK, LR, LT, LV, MD, MG, MK, MN, MX, NO, NZ, PL, RO, SG, SI, SK, SL, TR, TT, UA, US, UZ, VN, YU, brevet ARIPO (GH, GM, KE, LS, MW, SD, SZ, UG, ZW), brevet eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), brevet européen (AT, BE, CH, CY, DE, DK, ES, FI, FR, GB, GR, IE, IT, LU, MC, NL, PT, SE), brevet OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).</p> <p>Publiée Avec rapport de recherche internationale.</p>

(54) Title: DEVICE FOR GUIDING AND LOCATING THE MOVEMENT OF A PIECE ON A GAME BOARD, MOVEABLE GAME PIECE AND RESULTING GAME BOARD

(54) Titre: DISPOSITIF DE GUIDAGE ET DE REPERAGE DU DEPLACEMENT D'UN ELEMENT SUR UN SUPPORT DE JEU, ELEMENT DE JEU PREVU POUR ETRE DEPLACE ET SUPPORT DE JEU OBTENU

(57) Abstract

The invention concerns a device for guiding and locating a piece (18) moveable on a game board, in particular a player in a ball game, said board comprising a first checker board divisional marking (26) defining squares (28, 30) which determine two axial directions, longitudinal and transversal as well as two diagonal directions. The invention is characterised in that each square comprises a second divisional marking (32) defining sub-squares (34) determining complementary directions. The invention also concerns the moveable piece (18) and the resulting game board.



(57) Abrégé

L'objet de l'invention est un dispositif de guidage et de repérage du déplacement d'un élément (18) déplaçable sur un support de jeu, notamment d'un joueur dans un jeu de ballon, ledit support comprenant un premier marquage (26) divisionnaire à damier définissant des cases (28, 30) qui déterminent deux directions axiales, longitudinale et transversale ainsi que deux directions diagonales, caractérisé en ce que chaque case comprend un second marquage (32) divisionnaire définissant des sous-cases (34) déterminant des directions complémentaires. L'invention couvre aussi l'élément (18) déplaçable ainsi que la surface de jeu obtenue.

UNIQUEMENT A TITRE D'INFORMATION

Codes utilisés pour identifier les Etats parties au PCT, sur les pages de couverture des brochures publiant des demandes internationales en vertu du PCT.

AL	Albanie	ES	Espagne	LS	Lesotho	SI	Slovénie
AM	Arménie	FI	Finlande	LT	Lituanie	SK	Slovaquie
AT	Autriche	FR	France	LU	Luxembourg	SN	Sénégal
AU	Australie	GA	Gabon	LV	Lettonie	SZ	Swaziland
AZ	Azerbaïdjan	GB	Royaume-Uni	MC	Monaco	TD	Tchad
BA	Bosnie-Herzégovine	GE	Géorgie	MD	République de Moldova	TG	Togo
BB	Barbade	GH	Ghana	MG	Madagascar	TJ	Tadjikistan
BE	Belgique	GN	Guinée	MK	Ex-République yougoslave de Macédoine	TM	Turkménistan
BF	Burkina Faso	GR	Grèce	ML	Mali	TR	Turquie
BG	Bulgarie	HU	Hongrie	MN	Mongolie	TT	Trinité-et-Tobago
BJ	Bénin	IE	Irlande	MR	Mauritanie	UA	Ukraine
BR	Brésil	IL	Israël	MW	Malawi	UG	Ouganda
BY	Bélarus	IS	Islande	MX	Mexique	US	Etats-Unis d'Amérique
CA	Canada	IT	Italie	NE	Niger	UZ	Ouzbékistan
CF	République centrafricaine	JP	Japon	NL	Pays-Bas	VN	Viet Nam
CG	Congo	KE	Kenya	NO	Norvège	YU	Yougoslavie
CH	Suisse	KG	Kirghizistan	NZ	Nouvelle-Zélande	ZW	Zimbabwe
CI	Côte d'Ivoire	KP	République populaire démocratique de Corée	PL	Pologne		
CM	Cameroun	KR	République de Corée	PT	Portugal		
CN	Chine	KZ	Kazakstan	RO	Roumanie		
CU	Cuba	LC	Sainte-Lucie	RU	Fédération de Russie		
CZ	République tchèque	LI	Liechtenstein	SD	Soudan		
DE	Allemagne	LK	Sri Lanka	SE	Suède		
DK	Danemark	LR	Libéria	SG	Singapour		
EE	Estonie						

**DISPOSITIF DE GUIDAGE ET DE REPERAGE DU DEPLACEMENT D'UN
ELEMENT SUR UN SUPPORT DE JEU, ELEMENT DE JEU PREVU POUR ETRE
DEPLACE ET SUPPORT DE JEU OBTENU**

La présente invention concerne un dispositif de guidage et de repérage du déplacement d'un élément sur un support de jeu, un élément de jeu prévu pour être déplacé et un support de jeu obtenu.

On connaît de nombreux jeux dans lesquels il convient de déplacer un
5 élément mobile sur une surface de jeu, en fonction d'une règle donnée.

C'est le cas notamment du jeu de dames dans lequel les joueurs déplacent les pions sur les cases d'un damier, les règles prévoyant chaque trajectoire soit suivant l'une des deux directions axiales, longitudinale et transversale, soit suivant l'une des deux lignes diagonales du damier passant
10 par l'une des cases.

Pour refléter la réalité des déplacements dans certains jeux, notamment les déplacements dans les jeux de ballon et plus particulièrement ceux du jeu de football, ces seules directions axiales, longitudinale et transversale ainsi que les directions diagonales ne suffisent plus.

15 En effet, les joueurs se déplacent sur le terrain mais le ballon aussi et éventuellement le joueur porteur du ballon, ce qui nécessite une plus grande précision.

Le problème est donc de prévoir un dispositif de guidage et de repérage sur une surface de jeu qui permette aux pratiquants d'effectuer les différents
20 déplacements des joueurs, du ballon et du joueur porteur du ballon, avec une précision accrue couvrant la surface avec un maillage fin.

Ce dispositif doit être simple et doit permettre d'assurer des déplacements linéaires comme celui du ballon sans pour autant dénaturer l'aspect visuel de la surface de jeu pour refléter au mieux le terrain comme cela est dans la réalité. En effet, la règle de jeu faisant appel à de la stratégie et à de l'anticipation, il faut que le pratiquant puisse retrouver à travers la surface de jeu munie du dispositif de guidage et de repérage selon l'invention, les conditions réelles du jeu de ballon qui engendrent les bons réflexes.

De plus, les accessoires doivent être réduits en nombre car ils peuvent se perdre ce qui exclut l'adjonction de curseurs mobiles ou autres règles. De tels accessoires engendrent également des coûts supplémentaires or le jeu à réaliser doit rester dans des gammes de prix les plus bas, si bien que la surface de jeu équipée dudit dispositif de guidage et de repérage doit rester simple.

A cet effet, selon la présente invention, le dispositif de guidage et de repérage du déplacement d'un élément déplaçable sur un support de jeu, notamment d'un joueur dans un jeu de ballon, ledit support comprenant un premier marquage divisionnaire à damier définissant des cases qui déterminent deux directions axiales, longitudinale et transversale ainsi que deux directions diagonales, se caractérise en ce que chaque case comprend un second marquage divisionnaire définissant des sous-cases déterminant des directions complémentaires.

Plus particulièrement, le second marquage divisionnaire comprend quatre sous-cases déterminant huit directions diagonales rectilignes supplémentaires.

Selon une autre caractéristique, le second marquage est constitué de cercles.

L'invention a aussi pour objet, l'élément de jeu prévu pour être déplacé au moyen du dispositif de guidage et de repérage qui comprend une embase, des moyens de préhension et des moyens de réception constitués d'un logement en creux.

Cet élément comprend une partie métallique magnétique prévue pour coopérer avec le support de jeu.

L'invention couvre aussi le support de jeu prévu pour recevoir les éléments déplaçables et muni du dispositif de guidage et de repérage selon l'invention.

Ce support de jeu comprend une surface plane munie de légères
5 dépressions centrées sur chaque sous-case.

Selon un mode de réalisation particulier, ce support de jeu comprend un complexe ayant au moins une couche métallique.

L'invention est maintenant décrite en regard des dessins annexés sur lesquels on a représenté un mode de réalisation préférentiel de l'invention,
10 relatif à une surface de jeu appliquée au jeu de football sans que cette application puisse être considérée comme limitative et les différentes figures montrent :

- figure 1, une vue de dessus de la surface de jeu équipée du dispositif de guidage et de repérage selon la présente invention,
- 15 - figure 2, une vue de dessus et de détail d'une partie de cette surface en sorte de faire apparaître les différentes trajectoires matérialisées,
- figure 3, une vue en perspective de la surface de jeu avec un élément déplaçable, et
- figure 4, une vue en coupe d'une variante de réalisation d'une surface
20 de jeu pliable avec des moyens de retenue des éléments par magnétisme.

Sur la figure 1, on a représenté un support de jeu 10 reproduisant un terrain 12 de football avec des buts 14 à chaque extrémité, la bande périphérique 16 de la surface étant réservée à l'apposition de mentions à
25 caractère informatif ou publicitaire. Sur ce terrain on a représenté un seul 18 des éléments déplaçables, tel qu'un joueur 20 ou un ballon 22 ou un joueur 24 avec un ballon.

Le dispositif de guidage et de repérage des déplacements comprend un premier marquage 26 divisionnaire à damier de la surface définissant des cases
30 foncées 28 et claires 30, le nombre de cases étant fonction de la surface de jeu pour que la lisibilité reste bonne. Un plateau avec un damier de 20 x 12

cases ayant des dimensions de 70 cm x 40 cm donne entière satisfaction et permet de fixer un ordre de grandeur.

Le dispositif comprend un second marquage 32 divisionnaire de chacune des cases du premier marquage, définissant autant de sous-cases 34 de la même couleur que la case sous-divisée.

Sur le mode de réalisation représenté, chaque case est divisée en quatre sous-cases 34 au moyen de quatre cercles 36, tangents les uns aux autres et disposés dans les angles de ladite sous-case.

Sur la figure 2, on a montré les différents déplacements possibles si l'on considère que ces déplacements possibles doivent être rectilignes.

La première série de déplacements est donnée par l'alignement axial des cases foncées 28 et claires 30 alternativement, suivant les directions longitudinale et transversale. Cette première série est matérialisée par les flèches 38 et 40.

La seconde série de déplacements est donnée par les directions suivant les deux diagonales, matérialisées par les flèches 42 et 44. On remarque que cette seconde série correspond à l'alignement de deux sous-cases 46 et 48 des sous-cases 34, ces deux sous-cases 46 et 48 étant situées aux deux angles de chacune d'une des cases foncées 28 ou claires 30. Le déplacement d'une ou de plusieurs cases permet d'atteindre toutes les cases suivant une des deux diagonales. On peut constater que cette diagonale principale 42 ou 44 autorise le passage entre les cases même lorsque celles-ci sont occupées. Ceci n'est pas suffisant.

On note alors que le dispositif de guidage et de repérage selon l'invention permet quatre autres directions double de déplacements suivant deux autres diagonales 50, 52 et 54, 56 parallèles respectivement à chacune des deux premières diagonales, ceci à partir des deux autres sous-cases 58 et 60 de cette même case, pour les deux premières diagonales.

A partir d'une même case 28 ou 30 avec quatre sous-cases 34, il est possible de matérialiser seize directions rectilignes dont quatre axiales et douze diagonales. On atteint trois autres séries de cases (x, y, z) à partir d'une même case.

Ainsi que cela est visible sur la figure 3, il est prévu également un élément 18 déplaçable particulier, en l'occurrence un joueur, qui comprend une embase 62, des moyens de préhension 64 constitués par le corps du joueur et des moyens 66 de réception du ballon 67 constitués eux d'un logement en creux.

Il est ainsi possible de :

- déplacer le joueur et le ballon simultanément, ou
- de déplacer le ballon seul d'un joueur vers une case du support de jeu ou d'un joueur vers un autre joueur, ou enfin
- de déplacer un joueur seul d'une case à une autre.

Selon un premier mode de réalisation, la surface de jeu est recouverte d'un matériau de type feutrine qui permet d'éviter le glissement intempestif des pièces et le roulage du ballon.

Selon un deuxième mode de réalisation, lorsque le pratiquant souhaite déplacer le ballon seul, il faut que ce ballon puisse tenir sur la case concernée. A cette fin, chaque sous-case comprend une légère dépression 68 qui accueille la sphère constituant le ballon 67. Lorsque la surface de jeu est en carton, un simple marquage par pression à l'aide d'un outil adapté permet d'obtenir cette légère dépression par rapport au plan du jeu.

De façon avantageuse et ainsi que cela est représenté sur la figure 4, le support de jeu peut-être réalisé à partir d'un complexe constitué au moins d'une couche 70 susceptible de recevoir une impression et éventuellement de subir une déformation pour la réalisation de dépressions, une couche 72 métallique de faible épaisseur et une couche 74 par exemple en matière cartonnée pour donner au support de jeu sa planéité et sa rigidité. Des découpes adaptées permettent de plier le support pour le rangement si cela est souhaitable. Ce mode de réalisation permet de recourir à des éléments, joueurs et ballons disposant d'une partie 76 en métal magnétique en sorte de permettre un positionnement stable desdits éléments sur la surface de jeu.

REVENDICATIONS

1. Dispositif de guidage et de repérage du déplacement d'un élément (18) déplaçable sur un support de jeu, notamment d'un joueur dans un jeu de ballon, ledit support comprenant un premier marquage (26) divisionnaire à damier définissant des cases (28, 30) qui déterminent deux directions axiales, longitudinale et transversale ainsi que deux directions diagonales, caractérisé en ce que chaque case comprend un second marquage (32) divisionnaire définissant des sous-cases (34) déterminant des directions complémentaires.
- 5
2. Dispositif de guidage et de repérage selon la revendication 1, caractérisé en ce que le second marquage (32) divisionnaire comprend quatre sous-cases (34) déterminant huit directions diagonales rectilignes supplémentaires.
- 10
3. Dispositif de guidage et de repérage selon la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce que le second marquage (32) est constitué de cercles (36).
- 15
4. Élément (18) de jeu prévu pour être déplacé au moyen du dispositif de guidage et de repérage selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce qu'il comprend une embase (62), des moyens de préhension (64) et des moyens (66) de réception constitués d'un logement (66) en creux.
- 20
5. Élément (18) de jeu selon la revendication 4, caractérisé en ce qu'il comprend une partie (76) métallique magnétique prévue pour coopérer avec le support de jeu.
- 25
6. Support de jeu prévu pour recevoir les éléments déplaçables selon la revendication 4 ou 5 muni du dispositif de guidage et de repérage selon l'une des revendications 1 à 3.
7. Support de jeu selon la revendication 6, caractérisé en ce qu'il comprend une surface plane munie de légères dépressions (68) centrées sur chaque sous-case (34).
8. Support de jeu selon la revendication 6, caractérisé en ce qu'il comprend un complexe ayant au moins une couche métallique (72).

1/2

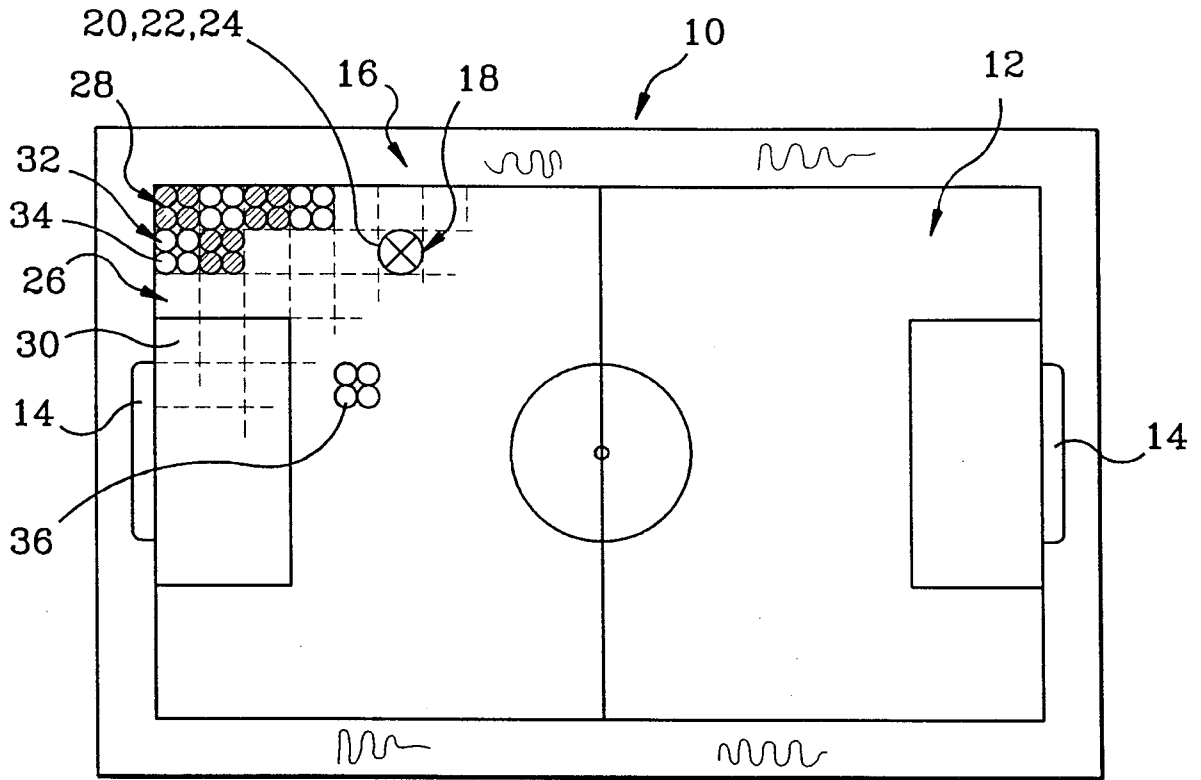


FIG. 1

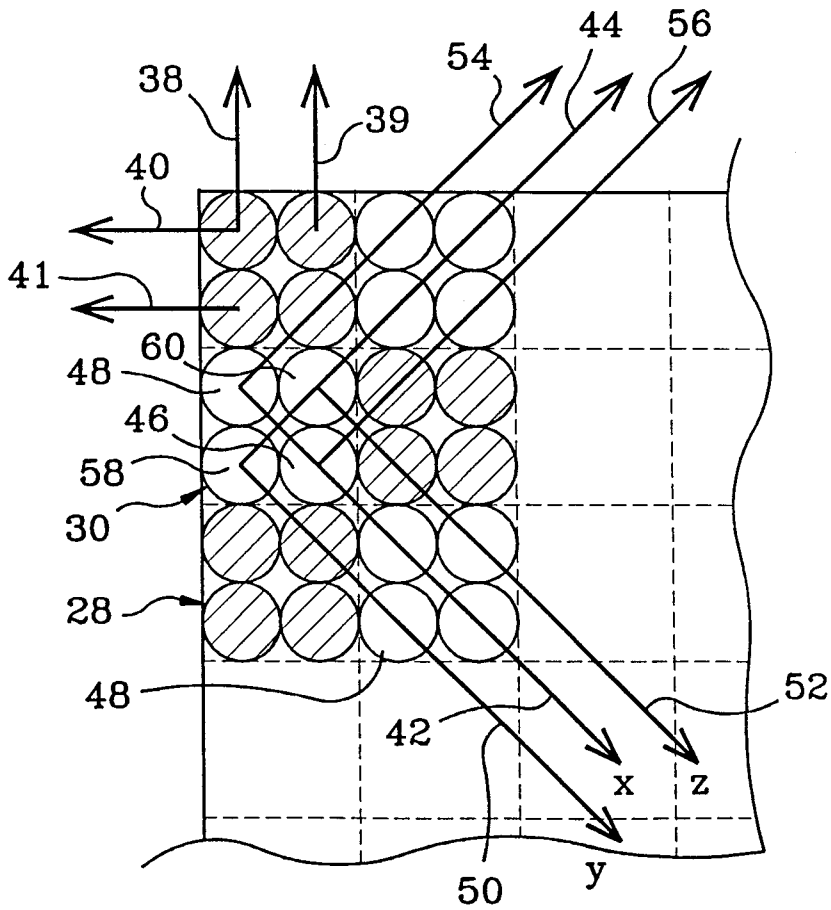


FIG. 2

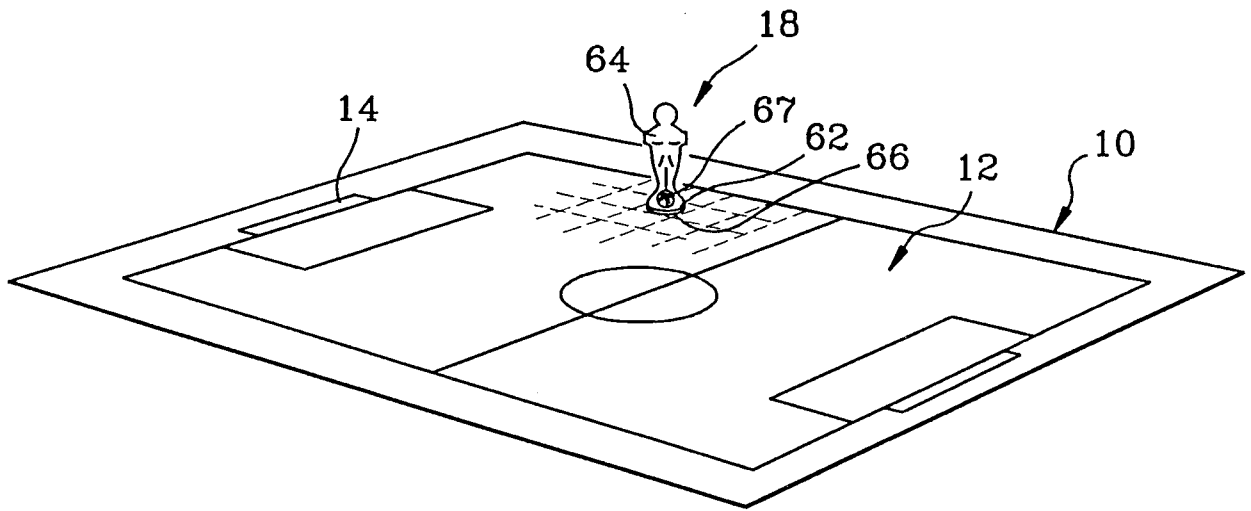


FIG. 3

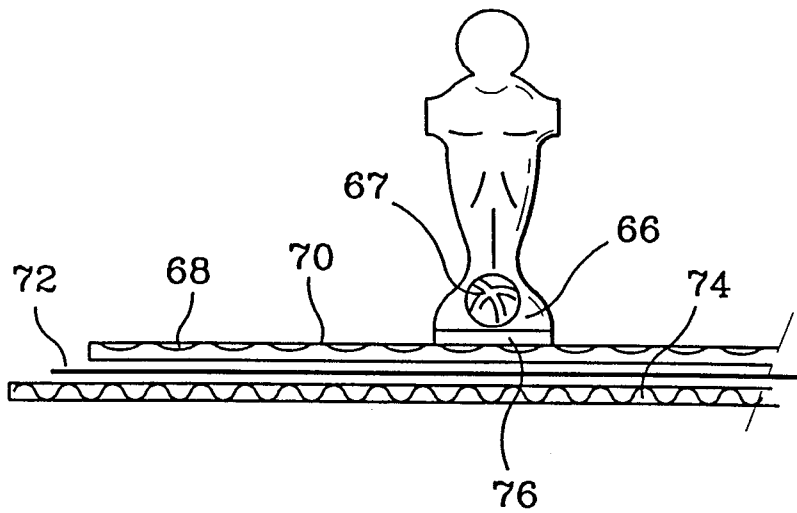


FIG. 4

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International Application No PCT/FR 98/02601
--

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER
 IPC 6 A63F3/00

According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

B. FIELDS SEARCHED

Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)
 IPC 6 A63F

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practical, search terms used)

C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category °	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
Y	US 5 221 084 A (STELMACH) 22 June 1993 see column 6, line 7 - line 16; figures 1,5	1-8
Y	FR 1 264 998 A (HOFER) 20 October 1961 see figures	1-8
Y	DE 296 09 074 U (ROTHER) 19 September 1996 see figures 1,3	4-8
Y	US 1 519 339 A (SINDLER) 16 December 1924 see page 1, line 54 - line 64; figure 4	7
A	CH 281 160 A (SORA) see figure 1	1
A	GB 398 179 A (ANGERSON) see figure	1

Further documents are listed in the continuation of box C.
 Patent family members are listed in annex.

° Special categories of cited documents :

"A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance "E" earlier document but published on or after the international filing date "L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified) "O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means "P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed	"T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention "X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone "Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art. "&" document member of the same patent family
---	---

Date of the actual completion of the international search 18 March 1999	Date of mailing of the international search report 29/03/1999
---	---

Name and mailing address of the ISA European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl, Fax: (+31-70) 340-3016	Authorized officer Raybould, B
--	--

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International Application No PCT/FR 98/02601

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)	Publication date
US 5221084 A	22-06-1993	NONE	
FR 1264998 A	20-10-1961	NONE	
DE 29609074 U	19-09-1996	EP 0807455 A	19-11-1997
US 1519339 A	16-12-1924	NONE	
CH 281160 A		NONE	
GB 398179 A		NONE	

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

C n de Internationale No
PCT/FR 98/02601

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE
CIB 6 A63F3/00

Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB

B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE

Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement)
CIB 6 A63F

Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche

Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si réalisable, termes de recherche utilisés)

C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie °	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
Y	US 5 221 084 A (STELMACH) 22 juin 1993 voir colonne 6, ligne 7 - ligne 16; figures 1,5	1-8
Y	FR 1 264 998 A (HOFER) 20 octobre 1961 voir figures	1-8
Y	DE 296 09 074 U (ROTHER) 19 septembre 1996 voir figures 1,3	4-8
Y	US 1 519 339 A (SINDLER) 16 décembre 1924 voir page 1, ligne 54 - ligne 64; figure 4	7
A	CH 281 160 A (SORA) voir figure 1	1
A	GB 398 179 A (ANGERSON) voir figure	1

Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents

Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe

° Catégories spéciales de documents cités:

"A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent

"E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date

"L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)

"O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens

"P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée

"T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention

"X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément

"Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier

"&" document qui fait partie de la même famille de brevets

Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée

18 mars 1999

Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale

29/03/1999

Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale
Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2
NL - 2280 HV Rijswijk
Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl,
Fax: (+31-70) 340-3016

Fonctionnaire autorisé

Raybould, B

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Requête internationale No

PCT/FR 98/02601

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 5221084 A	22-06-1993	AUCUN	
FR 1264998 A	20-10-1961	AUCUN	
DE 29609074 U	19-09-1996	EP 0807455 A	19-11-1997
US 1519339 A	16-12-1924	AUCUN	
CH 281160 A		AUCUN	
GB 398179 A		AUCUN	